



Accueils de loisirs Pierre Pidance et Péri-scolaire Année scolaire 2018/2019



Informations :



Mercredis, Accueil péri-scolaire semaine, Vacances

Mercredis

Inscription pour tous les mercredis de l'année à la journée avec le repas,
facturation à la fin du mois.

Petites vacances scolaires

Inscription à la semaine ou à la journée avec le repas,
facturation à la fin du mois.

Vacances d'été

Inscription à la semaine ou à la journée avec le repas,
facturation à la fin du mois.
Ouverture Juillet et Août.

Accueil de loisirs péri-scolaire (garderie semaine)

Inscription le matin ou/et le soir avec le goûter,
facturation à la fin du mois



CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes



santé
famille
retraite
services



Fiche inscription : Informations générales

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom Prénom des responsables de l'enfant :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Votre enfant sait-il nager : oui non

N° allocataire CAF ou MSA :

Quotient Familial :



L'inscription est obligatoire et vous engage. En cas d'absence sans annulation préalable de vote part, un forfait de 5€ vous sera facturé par jour d'absence non justifiée pour les vacances et les mercredis.



Les Autorisations

● J'autorise mon enfant (Nom, Prénom)..... à participer :

- aux activités de l'accueil de loisirs : oui non

- A se baigner : oui non

- A rentrer seul au domicile : oui non

● J'autorise mon enfant..... à être pris en photos

Oui Non

● Personnes Habilitées à venir chercher mon enfant (Nom, Prénom, numéro de téléphone) :

-
-
-

Vaccinations

Merci de nous fournir des photocopies du carnet de santé
(peut se faire à Clé de Contacts).

Renseignements médicaux et recommandations

L'enfant suit-il un traitement médical : oui / non

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

- Rubéole - Varicelle - Angine - Oreillons
- Coqueluche - Otite - Rougeole - Scarlatine

Allergies : oui non

Précisez :

Votre enfant porte -t-il des lunettes, lentilles, prothèses :

Oui

Non

Commentaires (merci de nous signaler tout ce qui peut nous être utile !) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Renseignements et interventions en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel fixe et portable :

Nom et Tel du médecin traitant :

Je soussigné responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, intervention chirurgicale et hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature :



Inscriptions les mercredis (journée)

Mon enfant participera à l'accueil de loisirs les mercredis suivants :

Périodes :	Jours							
Du 7 Novembre au 19 Décembre	7 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	21 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>	05 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	
Du 09 Janvier au 13 Février	9 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	23 <input type="checkbox"/>	30 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>		
Période du 06 Mars au 10 Avril 2019	06 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>	03 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>		
Période du 15 Mai au 03 Juillet 2019	15 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>	05 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	03

Inscription les petites vacances scolaires

Mon enfant participera à l'accueil de loisirs les semaines suivantes :

	Journée	Semaine
Du 22 Octobre au 26 Octobre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 29 Octobre au 31 Octobre	<input type="checkbox"/>	
Du 02 Janvier au 04 Janvier	<input type="checkbox"/>	
Du 18 Février au 22 Février	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 25 Février au 01 Mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 15 Avril au 19 Avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 23 au 26 Avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Inscription à l'accueil de loisirs périscolaire (garderie) :

Mon enfant participera au Périscolaire

Le matin : oui non

Le soir : oui non Le goûter est fourni par Clé de Contacts

J'autorise Clé de Contacts à recueillir les informations me concernant auprès de ma CAF ; dont mes ressources afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications en vigueur et de simplifier mes démarches :

oui

non



Sans connaissance de notre part de votre quotient familial, la journée vous sera facturée au plein tarif

Je soussignée
avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur (ci-après) et accepte l'ensemble de son contenu.

Je valide les informations renseignées au préalable et confirme l'inscription de l'enfant

Date et signature :

Règlements Intérieurs des Accueils de Loisirs Péricolaire et Pierre Pidance

Nom de la responsable : RAPINAT ISABELLE

Nom de la directrice : BOURET JESSY

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'ACCUEIL

Le dossier de famille : Chaque famille doit renseigner un dossier d'inscription

Le dossier de l'enfant :

Il doit nous être signalé :

- L'état de santé de l'enfant depuis sa naissance, son développement, ses maladies, ses hospitalisations, les allergies, éventuellement les prescriptions de régime et les traitements.
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du médecin choisi par les parents, qui sera appelé en cas de maladie de l'enfant survenant dans l'établissement. Les parents doivent signer l'autorisation permettant l'appel aux services d'urgence, l'hospitalisation de leur enfant en cas d'impossibilité de les joindre.
- La liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, autres que le responsable légal.

Vaccination :

- Les enfants doivent être soumis aux vaccinations obligatoires prévues par les textes en vigueur. Toute contre-indication doit être attestée par certificat médical.
- En cas d'urgence, la directrice prend les mesures nécessaires en contactant le médecin traitant, et s'il y a lieu le SAMU et/ou les pompiers.
- Si, la famille (enfants et/ou parents) est victime d'une maladie contagieuse une déclaration doit être faite immédiatement à la directrice de l'établissement afin que toutes les dispositions sanitaires soient prises.
- Pour les enfants ayant un régime alimentaire à caractère médical, les parents doivent fournir tous les goûters.

Pièces à fournir :

- Le numéro d'allocataire de la CAF.
- Le carnet de santé pour les vaccinations.

Règles de fonctionnement :

Il est rappelé qu'à l'exception des parents ou des personnes habilitées à accompagner et reprendre l'enfant, nul n'est admis à pénétrer dans l'établissement sans autorisation.

En cas de problème exceptionnel, les parents s'engagent à avertir au plus tôt leur retard à ce numéro :

05 55 67 55 60 / 05 55 67 77 29 ou cledecontacts@wanadoo.fr

Le Personnel :

Un classeur attestant de la formation du personnel de l'accueil de loisirs Péricolaire est consultable sur place.

Fourniture :

Les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner à l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire sous condition de l'apporter.

Nous souhaitons que les enfants qui ne sont pas encore « propres » disposent de vêtements de rechange et de couches.

Les jouets personnels apportés par l'enfant doivent être conformes aux normes de sécurité de l'accueil de loisirs. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, casse, dégradation ou perte.

Le goûter est fourni par l'association.

Spécificité Accueil de loisirs Périscolaire:

- Les enfants sont accueillis à partir de 2
- Les enfants accueillis fréquentent les écoles publiques d'Aubusson

Spécificité Accueil de loisirs Pierre Pidance :

- Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans et jusqu'à 13 ans.
- Il n'y a pas de condition d'origine géographique

Nous portons à votre attention que l'inscription est obligatoire pour 4 raisons :

- La réservation des repas auprès d'un prestataire ;
- L'encadrement et la sécurité de vos enfants (le nombre d'animateurs change en fonction du nombre d'enfants présents) ;
- Les sorties en car (places limitées) ;
- Notre agrément pour 6 enfants de moins de 4 ans, 16 de moins de 6 ans sur les mercredis et 24 de moins de 6 ans sur les vacances.

Rappel : Au vu de ces éléments, une somme forfaitaire de 5€ / jour sera facturée pour toute absence non justifiée.

Tarifs :

<i>Accueil de loisirs – Pôle Enfance Jeunesse Famille</i>				
Accueil de Loisirs Périscolaire « Garderie »				
	Communauté de Communes		Hors Communauté de Communes	
	Matin	Soir	Matin	Soir
QF 1=0 – 750	1.1	1,8	1,5	2,3
QF 2=751- 1050	1,2	1,9	1,6	2,4
QF 3=1051-1500	1,3	2	1,7	2,6
QF 4=>1501	1,5	2.2	2.1	3.1

<i>Accueil de loisirs – Pierre Pidance</i>		
MERCREDI		
	Communauté de Communes	Hors Communauté de Communes
	Journée	Journée
QF 1=0 – 750	8,90	10.70
QF 2=751- 1050	9,95	11.95
QF 3=1051-1500	13.10	15.80
QF 4=>1501	17.50	21.20

<i>Accueil de loisirs – Pôle Enfance Jeunesse Famille</i>				
Petites Vacances Grandes Vacances				
	Communauté de Communes		Hors Communauté de Communes	
	Journée	Semaine	Journée	Semaine
QF 1=0 – 750	8,90	38	10,70	47
QF 2=751- 1050	9,95	45	11,95	55
QF 3=1051-1500	13.10	61	15,80	73
QF 4=>1501	17.50	82	21.20	1



Clé de Contacts
10 Avenue de la République
23200 Aubusson
05.55.67.77.29
cledecontacts@wanadoo.fr